

DECRET N° 2022-161 DU 09 MARS 2022
AUTORISANT LES AMENDEMENTS AUX
PROGRAMMES NATIONAUX DE SURETE DE
L'AVIATION CIVILE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur rapport du Ministre des Transports,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** l'ordonnance n° 2008-08 du 23 janvier 2008 portant Code de l'Aviation Civile ;
- Vu** le décret n° 2008-277 du 03 octobre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'administration autonome de l'aviation civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile », en abrégé ANAC ;
- Vu** le décret n° 2012-833 du 08 août 2012 portant approbation du Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile ;
- Vu** le décret n° 2012-834 du 08 août 2012 instituant un Programme National de Contrôle de la Qualité de la Sûreté de l'Aviation Civile ;
- Vu** le décret n° 2012-835 du 08 août 2012 instituant un Programme National de Formation en Sûreté de l'Aviation Civile ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 15 septembre 2014 fixant les règles relatives à la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile ;
- Vu** le décret n° 2021-176 du 26 mars 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2021-181 du 06 avril 2021 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2021-190 du 28 avril 2021 portant attributions des Membres du Gouvernement ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

- Article 1** : Le Ministre chargé de l'Aviation Civile est autorisé à procéder à la mise à jour des programmes nationaux relatifs à la sûreté de l'aviation civile ci-après :
- le Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile, en abrégé PNSAC ;
 - le Programme National de Formation en Sûreté de l'Aviation Civile, en abrégé PNFSAC ;
 - le Programme National de Contrôle de la Qualité de la Sûreté de l'Aviation Civile, en abrégé PNCQSAC.

Article 2 : Le Ministre des Transports est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 09 mars 2022

Alassane OUATTARA

Copie certifiée conforme à l'original
Le Secrétaire Général du Gouvernement



Eliane Atté BIMANAGBO
Préfet